



Paris, le lundi 28 avril 2014

Monsieur Jean-Paul HUCHON
Président du conseil régional
33 rue Barbet de Jouy
75007 PARIS

Objet : Dépôt de préavis de grève.

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la journée nationale d'action le 15 mai, ci-jointe, le syndicat **FA-FPT / SYNPER IDF** dépose un préavis de grève à cette date, pour la journée entière dans les lycées franciliens comme au siège.

L'absence de négociations salariales et les dégradations du service public provoquent une baisse de notre pouvoir d'achat et une détérioration de nos conditions de travail.

Ce constat national trouve un écho local.

A la Région Île-de-France, le salaire des agents de lycées n'a pas rejoint celui de leurs homologues du siège malgré votre promesse et le salaire des agents du siège est gelé.

Les agents contractuels voient leur durée de contrat s'allonger et leurs perspectives de mise en stage et titularisation s'éloigner pendant que les agents titulaires sont face à un système de mobilité bloquée et assistent au transfert de leurs spécialités et métiers aux profits d'organismes associés ou d'autres mutualisations de services.

Nous demandons :

Au niveau des salaires, à ce que le travail des adjoints techniques des lycées soit rémunéré au même niveau que le travail des adjoints techniques du siège ; à ce que ce rattrapage ne soit pas l'occasion d'un gel mais qu'au contraire qu'il marque une première étape vers des négociations salariales régulières pour tous ce que vous vous êtes toujours refusé à faire.

Au niveau des conditions de travail, à ce que les agents contractuels soient titularisés ou placés en contrat à durée indéterminée ; que les salariés des organismes associés devenus aussi nombreux que les agents du siège soient réintégrés dans l'administration marquant ainsi le renoncement au démembrement du service public que vous avez organisé.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Vincent CALLIES,
Président du syndicat **FA-FPT / SYNPER IDF**
Elu au CTP



Fonction publique : journée nationale d'action le 15 mai

Les organisations syndicales CFDT - CFTC - CGT - FA-FP - FSU - SOLIDAIRES - UNSA, dénoncent une nouvelle fois, l'absence de négociations salariales dans la Fonction publique et la dégradation de la qualité de l'emploi public.

La politique d'austérité salariale menée par le gouvernement à l'égard des agents publics aboutit à une baisse incessante de leur pouvoir d'achat. Pourtant son amélioration est un objectif affiché du nouveau gouvernement.

Le contentieux salarial s'accumule et la poursuite du gel du point d'indice est inacceptable !

Les agents de la fonction publique jouent un rôle déterminant dans notre société. La qualité des services rendus aux usagers est leur préoccupation majeure.

La reconnaissance de leur travail ne peut donc plus attendre.

Le gouvernement doit ouvrir sans délai de réelles négociations sur les rémunérations et garantir des emplois publics de qualité correspondant aux besoins.

Les organisations syndicales exigent une revalorisation immédiate du point d'indice, la refonte de la grille indiciaire permettant la revalorisation de tous les métiers et des mesures de rattrapage.

Elles appellent les agents des trois versants de la Fonction publique à une journée nationale d'action et de mobilisation le 15 mai prochain, journée qui pourra prendre des formes diversifiées (rassemblements, manifestations, grèves, arrêts de travail...).

Paris le 8 avril 2014